

Quelqu'un chez vous utilise Spora

Information destinée aux personnes vivant dans un logement connecté à Spora · Version française · Version Alpha 0.1 · 10 septembre 2026

Une personne avec qui vous vivez a connecté votre logement à Spora. Vous n'avez rien souscrit et vous n'avez pas de compte — mais comme Spora lit des données relatives au logement que vous partagez, une partie de ces données vous concerne aussi. La loi prévoit que vous en soyez informé, et informé clairement. C'est l'objet de cette page.

Sa lecture prend environ trois minutes. Si vous souhaitez aller directement à ce que vous pouvez faire, rendez-vous à la section 6.

1. Qui est derrière Spora

Spora est un service édité par Thinkz IOT France, société française immatriculée à Toulouse (RCS Toulouse 932 283 161), dont le siège est situé 40 rue du Japon, 31400 Toulouse. Au sens de la réglementation sur la protection des données, nous sommes le responsable de traitement des données décrites ici : c'est nous qui en répondons, devant vous comme devant l'autorité de contrôle.

Vous pouvez nous écrire à privacy@sporanetwork.ai.

2. Ce qu'est Spora

Spora lit des données relatives à un logement — principalement sa consommation d'électricité, ainsi que les informations provenant des appareils connectés que le titulaire du compte a choisi de relier — et les transforme en observations. Le titulaire du compte peut aussi poser des questions en langage courant, par exemple « pourquoi la semaine dernière a-t-elle coûté plus cher que d'habitude ? », et obtenir une réponse.

L'idée est que le logement lui-même puisse dire quelque chose d'utile sur son fonctionnement : que le réfrigérateur consomme plus que des modèles comparables, que la chaleur s'échappe plus vite que dans des logements similaires, qu'un appareil s'est allumé et ne s'est jamais éteint.

3. Ce que Spora peut voir de votre logement

Uniquement ce que le titulaire du compte a connecté, et rien d'autre. Concrètement, tout ou partie de ce qui suit :

- La consommation d'électricité du logement — les index et, lorsque le compteur le permet, la consommation dans le temps.
- Les données des appareils connectés — par exemple les consignes de température d'un thermostat, le fait qu'un appareil connecté fonctionne, ou sa consommation. Uniquement les appareils que le titulaire du compte a connectés et approuvés, un par un.
- Les événements provenant de ces appareils — l'ouverture d'une porte, la mise en marche d'un appareil, ou la détection d'un mouvement à une heure donnée. Ce sont des événements relatifs au logement : Spora ne sait pas qui en est à l'origine.

- Une description du logement renseignée par le titulaire du compte : type de bien, surface, nombre de pièces, mode de chauffage.

Des données de consommation observées dans le temps peuvent laisser deviner des habitudes de vie. Elles peuvent indiquer quand le logement est occupé et quand il est vide, à peu près à quelle heure on se lève, ou que personne n'est venu depuis plusieurs jours. Il nous semble que cela ne doit pas vous être dissimulé : c'est pourquoi cette précision figure ici, au deuxième paragraphe, et non enfouie en fin de document.

4. Ce que Spora ne fait pas

Cette section compte autant que la précédente.

- Spora ne pilote rien chez vous. Il se contente de lire. Il ne peut ni allumer ni éteindre un appareil, ni modifier un thermostat, ni déverrouiller une porte, ni changer un réglage. La connexion est unidirectionnelle par conception.
- Spora n'a ni caméra ni micro, et ne reçoit jamais ni vidéo ni son. Il ne voit ni n'entend rien dans votre logement. Si une caméra ou une enceinte connectée est reliée, Spora n'en reçoit que des événements et des états — par exemple qu'un mouvement a été détecté à telle heure, ou qu'un appareil est allumé — jamais l'image ni le son.
- Spora ne lit ni vos messages, ni vos courriels, ni votre navigation, ni votre téléphone. Il n'a accès à aucun appareil personnel.
- Spora ne sait pas qui vous êtes. Nous ne détenons ni nom, ni adresse électronique, ni numéro de téléphone pour quiconque en dehors du titulaire du compte. Nous ignorons combien de personnes vivent dans le logement, sauf si le titulaire a choisi de le renseigner, et nous ne cherchons pas à le déduire.
- Spora ne sait pas lequel d'entre vous a fait quoi. Il peut signaler que quelqu'un était présent, ou qu'un événement s'est produit à une heure donnée — une porte ouverte, un appareil mis en marche. Mais il ne sait pas distinguer les occupants d'un logement, il ne détient aucun nom en dehors du titulaire du compte, et il ne répondra pas à une question portant sur la personne qui a fait quelque chose ou sur l'endroit où se trouvait telle personne. Lorsqu'une personne est en cause, Spora dit quelqu'un — jamais qui.
- Spora n'est pas un service de sécurité ni un système d'alarme. Il n'assure aucune surveillance de votre logement à des fins d'urgence, ne détecte pas les situations d'urgence et n'alertera ni vous ni personne en cas d'incendie, de fuite, d'intrusion ou de chute. Il n'a été ni conçu ni éprouvé pour cela et ne doit pas être utilisé à cette fin.
- Nous ne vendons à personne les données de votre logement. Nous n'y donnons pas accès à des tiers et nous ne les utilisons pas à des fins publicitaires.

5. Où vont les données, et pour combien de temps

Les données relatives au logement sont hébergées et traitées sur Google Cloud, au sein de l'Union européenne. Google agit sur nos instructions et s'est contractuellement engagé à ne pas utiliser ces données pour son propre compte.

Lorsque le titulaire du compte pose une question, cette question et la réponse sont traitées par un modèle d'intelligence artificielle qui s'exécute lui aussi dans l'Union européenne, également sur nos instructions. Il est contractuellement interdit à l'entreprise qui fournit ce modèle d'utiliser quoi que ce soit provenant de votre logement pour entraîner ses systèmes.

Nous ne conservons les données que le temps nécessaire, avec des durées différentes selon leur nature. Les données d'énergie et d'appareils sont conservées pendant toute la durée de vie du compte, puis supprimées avec lui. Les questions posées à Spora par le titulaire du compte, et les réponses, sont conservées 6 mois. Les journaux techniques sont conservés 60 jours. Lorsque le titulaire du compte déconnecte une source ou clôture son compte, nous cessons de recevoir de nouvelles données et supprimons celles que nous détenons sous 30 jours.

La base légale du traitement des données qui vous concernent est notre intérêt légitime à fournir, à la personne qui habite le logement et qui le demande, un service portant sur ce logement. Nous l'avons mis en balance avec votre vie privée — c'est de là que viennent les limites de la section 4. Vous pouvez vous y opposer : la section 6 explique comment.

6. Ce que vous pouvez faire

Vous disposez des droits suivants, et vous pouvez les exercer alors même que vous n'avez pas de compte chez nous. Vous n'avez besoin ni de l'accord du titulaire du compte, ni de motiver la première demande.

- Vous opposer. Vous pouvez nous indiquer que vous ne souhaitez pas que les données du logement soient traitées d'une manière qui vous concerne. Écrivez à privacy@sporanetwork.ai.
- Demander ce que nous détenons. Nous vous indiquerons quelles données relatives au logement nous détenons et ce que nous en faisons.
- Demander une rectification ou un effacement, dans les cas prévus par la loi.
- Saisir une autorité de contrôle. En France, la CNIL (www.cnil.fr). Aux Pays-Bas, l'Autoriteit Persoonsgegevens. Vous pouvez saisir l'autorité de votre pays de résidence.

Une limite pratique, en toute transparence. Les données portent sur le logement dans son ensemble et nous ne pouvons pas distinguer ce qui vous concerne de ce qui concerne les autres occupants — nous ignorons qui vous êtes, et c'est délibéré. Nous ne pouvons donc généralement pas effacer « votre » part isolément. Ce que nous pouvons faire : vous dire précisément ce qui est détenu, arrêter tel ou tel traitement à votre demande, ou cesser entièrement de traiter les données du logement. Lorsque vous nous écrirez, nous vous expliquerons laquelle de ces réponses s'applique à votre situation.

La voie la plus rapide passe généralement par le titulaire du compte. Il peut déconnecter une source à tout moment, désactiver le partage pour un appareil précis, ou clôturer le compte — le tout depuis Spora, sans frais et sans préavis. Si vous préférez ne pas aborder le sujet avec lui, écrivez-nous directement : nous traiterons votre demande sans l'informer de votre démarche.

7. Si vous avez une inquiétude pour votre sécurité

Si vous êtes inquiet pour votre sécurité vis-à-vis d'une personne avec qui vous vivez, et que vous vous interrogez sur ce que ce service pourrait lui montrer, écrivez-nous à privacy@sporanetwork.ai en nous le disant. Nous vous indiquerons quelles données sont détenues sur le logement et quelles sont vos

options, et nous n'informerons pas le titulaire du compte de votre démarche.

Il est utile de savoir ce que Spora peut et ne peut pas montrer. Il peut signaler que quelqu'un était présent à une heure donnée, ou qu'un équipement du logement a été utilisé. Il ne peut pas distinguer les occupants entre eux, ne suit personne, et ne répond pas aux questions portant sur une personne déterminée. Nous préférons que vous le sachiez clairement plutôt que de le découvrir plus tard — et si vous avez une inquiétude, nous préférons en être informés.

8. Modification de cette notice

Si nous modifions de façon significative ce que Spora lit ou son fonctionnement, nous mettrons cette page à jour et changerons la date figurant en tête. La version en vigueur est toujours accessible à l'adresse <https://sporanetwork.ai/#HouseholdNotice>.

Une question ?

privacy@sporanetwork.ai — ou par courrier à Thinkz IOT France, 40 rue du Japon, 31400 Toulouse.
Téléphone : 05 37 04 03 98 (numéro non surtaxé).

Une personne vous répondra. Aucun compte n'est nécessaire et il ne vous sera pas demandé d'en créer un.